



Une pratique sociale novatrice Le projet « Jeunesse et gang de rue »

SYLVIE HAMEL

PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
CHERCHEUSE AU CICC-UQTR,
GRIAPS ET IRDS

Le projet « Jeunesse et gang de rue » est une innovation sociale expérimentée notamment à Montréal-Nord grâce au soutien du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Cette mesure pilote visait à soutenir un projet de valorisation et de transfert de résultats de recherche, et à expérimenter des pratiques novatrices dans des organismes communautaires. Quand la gouvernance territoriale et le développement social soutiennent l'intervention préventive.

La démarche était portée par l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) et réalisé en collaboration avec le Centre international de criminologie comparée (CICC), l'Université de Montréal et trois comités d'action locale découlant des tables de concertation jeunesse de quartiers de la région métropolitaine. Ces comités, constitués d'acteurs de tous les milieux, ont uni leurs efforts afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action voués à la prévention des gangs de rue.

Les objectifs généraux du projet visaient à favoriser le transfert du savoir-faire généré dans ces trois comités d'action locale urbains afin d'assurer le partage et la pérennité des acquis en matière d'intervention auprès des gangs de rue. La réalisation du projet a commandé la mise à jour des connaissances dans le domaine, la formalisation de nouveaux outils d'intervention et la tenue d'un forum sur le sujet pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'action pour la prévention des gangs de rue.

L'approche préventive par le développement social et communautaire a été utilisée. Il s'agissait donc de mettre en œuvre les conditions

nécessaires pour que les jeunes s'attachent et s'intègrent à leur communauté plutôt qu'aux gangs de rue. En fait, l'axe du travail réalisé s'est opéré sur le tissu social au sein des communautés comme moyen de développer de nouvelles approches auprès des jeunes.

Les moyens utilisés consistaient à opérer dans une dynamique de co-construction entre les comités d'action pour la prévention des gangs de rue, les intervenants institutionnels et les chercheurs. Enfin, le cœur de ce projet a été de mettre en œuvre un cadre de référence qui présentait une vision et une action commune de l'intervention à opérer dans chacun des comités d'action concernés. Ce nouvel outil est devenu un moyen concret d'action impliquant une multitude et une variété d'acteurs.

Un des impacts les plus importants de ce projet tient au fait que des acteurs, auparavant sans lien avec cette problématique, se sont unis dans l'action. Ce sont notamment des intervenants, des représentants des Conférences régionales des élus, des comités de développement social, des tables de prévention, des policiers et des administrateurs municipaux qui se

sont mobilisés autour de ce projet. L'innovation dans ce projet a été d'utiliser une nouvelle approche pour une problématique reconnue. Ainsi, l'innovation et ses nouveaux processus ont engendré une cohésion entre les acteurs. Pour y arriver, quatre critères importants sont à considérer : la solidarité du modèle d'action, l'ancrage de la solution dans le milieu, la solidarité et la force d'entraînement du réseau ainsi que la viabilité de la solution.

En respectant ces critères jumelés à une perspective multisectorielle et globale ainsi qu'une reconnaissance des forces et de l'autonomie de chacun, il devient plus facile de transformer les actions et de les améliorer. Partager des moyens et s'unir autour d'un objectif commun ont été les gages du succès de ce projet. Le plus grand témoignage de réussite de ce projet se traduit par le fait que, depuis les débuts de l'équipe de recherche, les comités poursuivent leur action concertée afin de mieux intervenir auprès des gangs de rue de la métropole.

Soutenir les pratiques sociales novatrices

Le soutien à de tels projets d'innovation sociale par le MDEIE, dans le cadre du Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT), est une réalité récente (2005). Avant cette date, il existait une mesure pilote d'aide financière, développée au MDEIE en partenariat avec le Secrétariat à l'Action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

De 2003 à 2006, 20 projets ont été soutenus pour un montant total de 1,3 million de dollars. Les

projets se sont réalisés dans huit secteurs spécifiques : la pratique communautaire, la santé publique, la famille, la lutte à la pauvreté, l'éducation, l'emploi, le développement durable et la sécurité publique. Cette mesure pilote a permis de constater que, en plus d'élargir des réseaux de partenariat entre le monde de la pratique et celui de la recherche, les projets soutenus ont surtout permis la stimulation de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire.

L'innovation sociale : un processus à découvrir

S'intéresser aux innovations sociales, c'est chercher à comprendre les processus d'implantation de nouvelles pratiques de gestion, de formation, d'intervention, etc. Contrairement aux innovations technologiques, les innovations sociales sont intangibles, elles peuvent être spontanées, elles peuvent émerger de la connaissance ou dans l'application de nouvelles compétences. Ces spécificités peuvent expliquer la difficulté de les recenser, de les faire valoir et de les stimuler.

Nous vous proposerons donc, au menu de notre prochaine parution, un résumé des travaux exécutés par le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) et de leur étude *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*. Ce sera l'occasion de faire un pas de plus vers une meilleure compréhension des innovations dans le domaine social.